

CHORO VOCE

Académie de Chant Choral

FICHE D'INSCRIPTION

stage plein du 5 au 12 juillet 2026

À RETOURNER DÔMENT COMPLÉTÉ			
à : Association <i>Musique sur un Plateau</i> - 9, rue Paul Leblanc - 43100 BRIOUDE - AVANT LE 1 ^{ER} JUIN 2025 ou par mail à escalesbrivadoises@gmail.com			
Nom du stagiaire			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone fixe		Portable	
E-mail			
Instrument			
Établissement fréquenté			
Niveau, diplôme			

Coordonnées du référent du stagiaire à contacter en cas d'urgence	
Père	
Mère	
Autre parent	
Téléphone de contact	

Je demande une inscription en tant que : (cocher la catégorie souhaitée)		
Pensionnaire	coût du stage : 495 €	<input type="checkbox"/>
Demi pensionnaire	coût du stage : 300 €	<input type="checkbox"/>
Externe	coût du stage : 200 €	<input type="checkbox"/>

Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte l'application. J'accompagne ce bulletin du règlement signé et d'un acompte de **300€** par chèque à l'ordre de *Musique sur un Plateau*, remboursable pour moitié en cas de désistement Avant le 1^{er} juin 2026. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra avoir lieu. Je m'engage à régler le solde avant le 1^{er} juillet 2025. Le paiement intégral par chèques vacances est possible : Avant le 1^{er} juillet 2026

Possibilité de paiement par virement - demande par mail escalesbrivadoises@gmail.com

Date et signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Toute inscription à l'académie implique l'adhésion à l'association *Musique sur un Plateau* et le règlement de la somme de **17 €** pour 1 académicien ou **25 €** pour 2 académiciens.
Le bulletin d'adhésion doit être joint à l'inscription à l'Académie.

Les mineurs âgés de 16 ans et plus peuvent être émancipés à la demande de leurs parents. Les demandes d'émancipation doivent faire l'objet d'un courrier manuscrit séparé joint au bulletin d'inscription (voir le modèle ci-dessous). Ils sont considérés comme majeurs et autonomes mais restent sous l'autorité du Directeur qui peut supprimer l'émancipation en cas de manquement au règlement ou de problème de comportement.

Un couvre-feu à 21h est établi même s'ils sont émancipés.

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux qui sont mis à leur disposition. Toute dégradation est facturée, soit aux stagiaires eux-mêmes, soit à leurs représentants légaux, et peut entraîner une exclusion immédiate. Les stagiaires s'engagent à respecter les consignes données par l'encadrement concernant les règles de vie en collectivité.

Les stagiaires s'engagent à respecter les gestes barrières imposés par la situation sanitaire, à apporter des masques en quantité suffisante pour le stage et à obéir à toute consigne exigée par l'évolution de la pandémie. Les parents ou personnes référentes acceptent le test pour les académiciens en cas de contact avéré, ou en cas de conta-

mination, et à reprendre en quarantaine et soins les jeunes touchés.

Des concerts de solistes ou d'ensembles sont organisés durant la session. Chaque participant doit apporter une tenue de concert, un pupitre et son instrument.

Tout stage commencé est dû. En cas d'annulation d'un participant, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure (accident, hospitalisation, décès, décision Covid).

Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'instruments ou d'objets personnels pour lesquels il est conseillé aux stagiaires de contracter une assurance.

Les organisateurs se réservent le droit, en cas d'évènements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants, d'annuler le stage.

Les sommes perçues seront alors restituées.

L'exclusion immédiate du stage sans remboursement peut être prononcée par le Directeur pour tout manquement grave au présent règlement.

ACCEPTÉ LE :

NOM, PRÉNOM, SIGNATURE :

DEMANDE TYPE D'ÉMANCIPATION

Je soussigné représentant légal de l'enfant né le

demande son émancipation lors de sa participation à l'Académie des Escapes Brivadoises, qui se déroulera à Brioude (43) du 10 au 18/07/2025

Par cette demande, je décharge expressément de toute responsabilité le Directeur et toute l'équipe pédagogique et d'encadrement.

L'adolescent s'engage à respecter le couvre-feu de 21h.

Je suis informé que cette émancipation pourra être annulée à tout moment par moi-même ou par la directrice de l'Académie en cas de comportement incorrect ou de manquement au règlement intérieur.

Fait le à Signature :

CHORO VOCE

Académie de Chant Choral

TROUSSEAU

Nous vous conseillons de noter sur cette liste ce que votre enfant emporte, et de la coller dans sa valise pour qu'il puisse vérifier rapidement s'il n'a rien oublié au moment du départ.

Couchage :

- Pyjama
- taie d'oreiller

Toilette :

- Serviette
- Gant de toilette
- Savon (avec boîte)
- Shampooing
- Brosse à dents
- Dentifrice
- Peigne et/ou brosse à cheveux
- Médicaments éventuels
- Mouchoirs en papier

Linge :


- Sous-vêtements
- Chaussettes
- Chemises
- Pulls
- T-shirts
- Pantalons
- Shorts (stages d'été uniquement)
- Veste imperméable
- Chaussures
- Sac pour le linge sale

Musique :

- Instrument + colophane
- Pupitre et un cadenas
- Partitions

Divers (facultatif) :

- Appareil photo
- Montre
- Téléphone portable
- Cadenas

 Attention aux jeux électroniques, à cause de leur consommation abusive ...

Pensez à une tenue pour les concerts :
haut blanc et bas noir pour le concert
du Maître à l'élève.

**N'OUBLIEZ PAS DE MARQUER LE LINGE
DE VOTRE ENFANT, Y COMPRIS LES
VETEMENTS QU'IL PORTERA À SON ARRIVÉE.**